

INFORMATION FCPE Sarthe – 1<sup>er</sup> degré

Le Mans, le 1<sup>er</sup> Mai 2020

**Protocole Sanitaire « Maternelle / Élémentaire » :**  
**Premières analyses selon la FCPE Sarthe (du protocole non définitif)**

La FCPE Sarthe a contacté divers acteurs de la vie éducative afin de mener un travail de fond commun. Nous avons envoyé des courriers la semaine dernière à la Direction des Services Départementale de l'Éducation Nationale, à la Mairie du Mans, au Département Sarthe et à la Région Pays de la Loire.

Concernant le premier degré, certains Conseils Locaux seront certainement intéressés par la mise en place de Conseils d'École extraordinaires afin de préparer les dispositifs de mise en place des mesures sanitaires. Dès lors, ce premier travail pourra permettre de débiter une réflexion.

Voici donc chaque point sur lequel nous émettons des réflexions tout en laissant que chacun et que chaque Conseil Local puisse s'approprier sa propre maîtrise du sujet.

**① ACCUEIL DES ELEVES**

---

- Accueil des élèves avec des flux de passage. Quel flux pour les parents accompagnants les plus jeunes ?
- Quelle sécurité générale pour des lieux ouverts particulièrement vulnérables ?
- Quelle organisation du temps de classe quand les horaires seront limités, les récré espacées et l'entrée à l'établissement également ?
- Combien d'adultes pour accompagner les élèves vers la salle de cours car des petits groupes seront difficiles à organiser ?
- L'information étant à être développée, quelles mesures pour améliorer les contacts ?
- Les essuie main jetables sont à privilégier. Quel dispositif pour le généraliser ?

**Rappel FCPE Sarthe (du protocole au 29/04) :**

*Filtrer les flux, port du masque pour les accueillants, solution hydroalcoolique, créer un flux d'entrée et sortie, distanciation, marquage ou signalétique, accès ouverts, arrivée échelonnée, besoin du respect des horaires strictes d'arrivée, accompagnement par petits groupes vers la classe idéalement, lavage des mains, accès direct en classe ensuite, informer les familles, ...*

**② AMENAGEMENT DES CLASSES**

---

- La définition de l'occupation de la salle étant à réaliser en fonction du nombre d'élèves. On souhaiterait obtenir au plus vite les plans des écoles pour déterminer et vérifier les capacités réelles.
- S'il faut éviter les tables en face à face, il faut comprendre que dans de nombreuses classes (de maternelle en particulier) les espaces vont se restreindre.
- Limiter les déplacements peut être compris dans l'absolu mais est-ce réaliste dans des classes de petits ?
- Le port du masque des enseignants aura-t-il un impact sur les élèves ? leur bien-être ? leur confiance ?
- L'aération des salles est un problème majeur soulevé par la FCPE depuis plusieurs années. Est-il convaincant de faire croire à une aération de 15min comme solution réaliste ?

- L'espacement dans les salles de sieste va créer des difficultés. Faudra-t-il transformer des espaces de vie comme les bibliothèques ? les réfectoires ? les salles d'activité sportive ?
- La neutralisation de certains espaces pourrait provoquer des difficultés pédagogiques pour certains enseignants dans leurs pratiques.

**Rappel FCPE Sarthe (du protocole au 29/04) :**

*Modalités d'occupation en fonction du nombre d'élèves, distance d'un mètre entre les tables et bureaux, éviter le face à face, neutraliser le mobilier non nécessaire, éloigner les tables des portes, limiter les déplacements dans la classe, limiter les croisements, port du masque pour les adultes, aération pendant 15 min (avant + pendant récré + pause midi+ fin de journée), adapter les salles de sieste à la distanciation, ...*

### ③ GESTION DES CIRCULATIONS

---

- L'aération et les dispositifs coupe-feu sont parfois contradictoires. Quelle réalité dans les salles au final ?
- Les dispositifs de PPMS demandent à fermer certaines issues et dans le cas présent les ouvertures multiples dans certaines salles pourraient remettre en question cette organisation.
- Décaler les horaires de pause pourrait provoquer une gestion difficile de la journée pédagogique. Le bruit dans les couloirs et le bruit dans les espaces de récréation vont rendre l'enseignement et calme plus difficile à trouver.
- Les protocoles de sécurité peuvent-ils changer ? Doivent-ils faire l'objet de vérification par certaines autorités ? Doivent-ils faire l'objet d'un vote en Conseil d'Ecole ou CA ?

**Rappel FCPE Sarthe (du protocole au 29/04) :**

*Définir un sens de circulation, portes en position ouverte, privilégier plusieurs accès, distanciation aux abords de salle et sanitaires, décaler les horaires de pause, lister les intervenants extérieurs cohérence des emplois du temps, ...*

### ④ ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

---

- Le rappel de vêtir les enfants avec des tenues simples impose un rappel des aides spécifiques des fonds sociaux dans les établissements.
- Les parcours sportifs individuels demandent des pratiques sportives avec un rythme relativement similaire. Est-ce le cas de tous les enfants ?
- L'utilisation du matériel individuel jetable dans les activités manuelles est à favoriser. Les écoles auront-elles la capacité financière et technique de se fournir ?
- Les découvertes audiovisuelles à privilégier rappelle le déséquilibre qu'il existe dans certaines écoles et dans les dotations des différentes collectivités territoriales.
- Le jeu de mime qui est à privilégier est souvent un jeu en face-à-face qui n'est pas aisé avec des distances à maintenir.
- Neutraliser une partie du matériel demande à neutraliser des zones. Or, il ne s'agit pas d'une période où les espaces sont les plus faciles à étirer.

**Rappel FCPE Sarthe (du protocole au 29/04) :**

*Vêtir les enfants avec des tenues simples, proscrire les jeux de ballon et contacts, proscrire le matériel sportif à manipuler, privilégier les parcours sportifs individuels, privilégier l'utilisation de matériel individuel jetable, adapter le fonctionnement de la bibliothèque, privilégier les lectures de l'enseignant, privilégier les découvertes au travers des moyens audiovisuels, privilégier les jeux qui ne requièrent pas de toucher, retirer les jeux pouvant être manipulés, ...*

### ⑤ RECREATION

---

- Echelonner un temps de récréation demande une réflexion sur son organisation.

- Les modalités de signalement de début et fin de récré demande une organisation qui n'est pas usuelle pour les plus petits afin d'organiser leur regroupement avec distanciation.
- Les moments de récréation pour les plus petits est un temps où certains restent proches des adultes. Il sera difficile de garantir une sécurité pour tous.
- Les désinfections potentielles de certaines zones semblent techniquement et humainement impossibles si les récrés sont échelonnées.
- Les salles de motricité peuvent elles contenir suffisamment de monde ? Ces salles pourraient être utilisées pour d'autres dispositifs, quel temps restera-t-il pour les récrés ?
- Les débuts et fins de récré seront un moment de lavage de main difficile dans certaines écoles. Les accès aux zones de récréation sont parfois contigus aux couloirs de sortie. Comment ne pas créer de croisements ?
- Le port du masque par les adultes pendant la récréation n'aide pas à une situation aisée.

**Rappel FCPE Sarthe (du protocole au 29/04) :**

*Echelonner les temps de récréation, éviter les regroupements de niveaux différents, adapter et réduire les temps de récré en fonction de l'effectif, organiser les plannings de récré, faire entrer et sortir les élèves en respectant la distanciation, gestes barrières, privilégier des activités non dirigées limitant l'interaction entre les élèves, en cas de conditions climatiques inadaptées, organiser les récréations en intérieur en favorisant un autre espace que la classe, organiser le lavage des mains en début et fin de récré, veiller à l'absence d'échange d'objet personnel, ...*

## ⑥ NETTOYAGE / DESINFECTION DES LOCAUX

---

- Qui est en mesure d'assurer les vérifications de protocole ?
- Le matériel et les produits de nettoyage (virucide, entre autres) sont-ils suffisamment disponibles ?
- Quelle condition de sécurité pour les personnels de nettoyage ?
- Le nettoyage des sols, chaises et tables semblent être bien plus que rares en temps normal. Est-il possible d'imaginer ce type de dispositif avec le personnel et le temps imparti ?
- Quelle organisation prévue pour équiper toutes les écoles de distributeurs de papier sèche main ?
- L'utilisation de lingettes désinfectantes pour permettre le transfert d'objets semble favoriser. Quel protocole pour se fournir ?
- Le lavage périodique des couvertures utilisées dans les dortoirs semble flou. Quelle fréquence ? Quelle gestion du linge de lit → linge spécifique à chaque enfant ? Quel stockage ? Quelle gestion si ces espaces de sommeil sont des espaces de partage d'activités ?

**Rappel FCPE Sarthe (du protocole au 29/04) :**

*Nettoyage habituel et protocole, nettoyage approfondi en 2 étapes (nettoyage + désinfection), le nettoyage peut aussi être combiné en utilisant un produit détergent-désinfectant qui permet d'associer en une seule opération les 2 étapes, en dernier recours, l'utilisation de javel est possible, nettoyage et désinfection des sols, tables et chaises au minimum une fois par jour, nettoyer et désinfecter plusieurs fois par jours certains points clés, lorsque des groupes différents se succèdent un nettoyage approfondi est à réaliser, vider tous les jours les poubelles, ...*

## ⑦ DIMENSIONNEMENT ET EQUIPEMENT DES SANITAIRES

---

- Les distances entre les urinoirs seront difficiles à maintenir. En effet, dans de nombreuses écoles maternelles en particulier mais aussi ailleurs les toilettes sont spécifiques et les distances mèneraient à condamner beaucoup d'espace.
- S'assurer régulièrement de l'approvisionnement des consommables dans les sanitaires est une demande récurrente des parents d'élèves. Nous souhaitons une garantie et une organisation claire des responsables.
- Neutraliser les places de banc pour maintenir le mètre de distance provoque la quasi inutilité des bancs ?

- Qu'en est-il des dortoirs ?

**Rappel FCPE Sarthe (du protocole au 29/04) :**

*Limiter au nombre maximum de cuvettes et/ou urinoirs présents, gérer les flux, s'assurer que les urinoirs utilisés sont distants d'au moins 1m, ouverture des fenêtres pendant l'occupation des sanitaires, lavage de mains avant et après l'usage des WC, s'assurer régulièrement de l'approvisionnement des consommables des toilettes, évacuation de poubelles au moins quotidienne, échelonner les arrivées et départs, étaler les plages horaires, mettre en place une surveillance, neutraliser les douches ou limiter les personnes présentes, ...*

## ⑧ GESTION DE LA DEMI PENSION

---

- La restauration en salle de classe semble très difficile à organiser dans une majorité d'établissements. Prendre en considération les aliments allergènes volatiles est très difficile ainsi.
- Les réfectoires ne semblent que rarement adaptables à la distanciation.
- Les mesures d'hygiène seront très dégradées par les dispositifs de restauration au panier froid apporté par les élèves. Si à cela s'ajoute le repas en salle de classe, la situation devient peu aisée.
- Le nettoyage des chaises et des tables après le repas en salle de classe semble particulièrement difficile.

**Rappel FCPE Sarthe (du protocole au 29/04) :**

*Privilégier la restauration en salle de classe sous surveillance d'un adulte, s'il s'agit d'un repas fourni par les parents il faut opter pour des repas froids ne nécessitant pas d'être chauffés ou réfrigérés, lavage des mains avant et après les repas, port du masque par les personnels, nettoyer les tables et chaises après les repas, distribution d'eau en limitant les contacts, proscrire l'utilisation des micro-ondes collectifs, ventilation, ...*

## ⑨ ENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES

---

- Une fois de plus les démonstrations par vidéos montrent le risque de différence entre les territoires les mieux dotés et les autres.
- Le nettoyage après chaque groupe d'activité est difficile à organiser avec un personnel restreint.

**Rappel FCPE Sarthe (du protocole au 29/04) :**

*Réflexion spécifique au préalable à l'ouverture pour les enseignements (dessin, sieste, motricité, musique, TP), limiter le recours au matériel manipulé, privilégier des démonstrations par l'enseignant ou vidéos, nettoyage et désinfection après utilisation, nettoyage approfondi des tables, chaises et matériel si se succèdent les classes dans les salles d'enseignement spécifique, ...*

## ⑩ EFFECTIFS GLOBAUX

---

- La distance dans les files semble difficile à maintenir
- Les contacts entre collègues semblent incompatibles avec certains gestes de distanciation et les réunions pédagogiques semblent difficiles, tout comme certains services de nettoyage.
- Certaines disciplines semblent difficiles à enseigner sans le matériel commun.
- La création de zone d'attente est très difficile avec des locaux exigus et parfois anciens ou historiques.
- Si le jour de la rentrée demande une réunion au préalable, y aura-t-il des décalages de rentrée ?
- Les lunettes de protection et autre matériel plus massif sera fourni par qui ?
- Les vêtements de travail à usage unique semblent très difficiles à organiser. Y a-t-il des aides prévues pour le surcoût ?

**Rappel FCPE Sarthe (du protocole au 29/04) :**

*Il s'agit des gestes barrières et activités à organiser par le personnel dans leur contact professionnel, ...*